L'APICULTURE ÉCOLOGIQUE de A à Z

Chronique n° 4

J-C. Guillaume

- Pourquoi choisir l'apiculture écologique ou s'y reconvertir -

Apiculture écologique pour qui ?
Pour tous, bien évidemment comme le disait déjà l'Abbé WARRÉ, précurseur de cette méthode.
Toutefois, les apiculteurs se divisent en deux catégories : les professionnels et les non professionnels.
Pour les premiers, c'est un métier qui doit rapporter de quoi vivre, et pour les seconds, c'est un passe temps agréable, voir une passion, qui permet de produire plus ou moins la consommation de la famille et éventuellement faire plaisir à quelques amis.

Voyons en premier lieu, les non professionnels. Ce sont eux qui vont être les premiers intéressés par cette méthode écologique qui est très économique. Elle nécessite très peu de matériel, elle est facile à mettre en œuvre, elle "fonctionne" presque toute seule, les abeilles travaillant comme à l'état sauvage.
Dans cette catégorie, nous avons tout d'abord celui qui voudrait se « lancer » et qui ne sait pas trop comment faire, ni quel matériel il faut utiliser. Et nous avons ensuite « l'initié », celui qui a déjà quelques années de pratique apicole derrière lui, mais qui est déçu et désabusé par les problèmes que rencontrent aujourd'hui un grand nombre d'apiculteurs, professionnels ou non, et qui ne savent plus à quel saint se vouer.
Pour les deux catégories de ces non professionnels, c'est une opportunité nouvelle qui n'existait pas jusqu'à maintenant, et qu'il faut saisir.
Le premier n'y connaît rien ou pas grand chose, il n'a pas de ruche, pas de matériel, pas de pratique, il commence à zéro.
Le second possède généralement une certaine quantité de matériel, des ruches sans doute « modernes » et quelques années de pratique de l'apiculture traditionnelle.
De ces deux cas de figure, c'est le débutant qui est pour ainsi dire le mieux placé, car il a tout à apprendre et ne sera pas gêné par un savoir quelquefois bien encombrant. Pour le second, à part son habitude de côtoyer les abeilles, ce qui lui donne un léger avantage côté pratique, il va devoir faire abstraction de ce qu'il connaît en apiculture et opérer un changement radical dans sa philosophie, dans ses habitudes, et dans la pratique acquise.
Ce qui ne sera pas facile, car il faudra non seulement se défaire d'une certaine « connaissance » qui ne servira plus à rien, mais encore se méfier des réflexes qui peuvent ressurgir à tous moments et venir fausser un raisonnement ou une manœuvre qui ne s'accommoderont pas d'une réaction inadéquate, et il lui faudra apprendre lui aussi, comment "fonctionne" un rucher écologique, apprendre la méthode et ses subtilités, comment installer un rucher, le conduire, le gérer, car tout est différend. Les méthodes écologiques et traditionnelles « modernes » étant aux antipodes l'une de l'autre et totalement incompatibles.

Pour les professionnels, la question est de savoir ce qu'ils veulent, une grande quantité de miel courant d'une qualité de plus en plus médiocre ou une quantité de miel moins importante, mais de très grande qualité. La moyenne étant de 20 kg pour une ruche « moderne », et de 12 kg pour la ruche écologique. Ces chiffres étant très variables d'une région et d'un rucher à l'autre, cela dépend de la climatologie et de la richesse du périmètre de butinage. Certaines ruches écologique ayant parfois des rendements tout à fait étonnants.

D'autre part, les consommateurs devenant aujourd'hui de plus en plus exigeants sur la qualité des produits de toutes natures, le miel ne fera pas exception et sera un jour rattrapé par cette exigence. D'où la nécessité d'anticiper et de prévoir dès maintenant des reconversions « en douceur » pour être prêts en temps voulu de façon à faire face à la demande du marché, quitte à l'influencer par un produit d'une qualité exceptionnelle difficile à trouver. Produit qui sera certainement un peu plus cher que le miel que nous avons coutume de voir sur les étalages, mais qui lorsqu'il sera connu, sera certainement le plus demandé.
Cette méthode d'apiculture écologique arrive donc à point pour leur permettre d'effectuer un virage à 180°, et une reconversion qui ne peut leur être que bénéfique.

Encore faut-il qu'ils y croient et qu'ils puissent se défaire du conditionnement qui les animé depuis des décennies et qui les empêche d'évoluer.

De plus, la ruche écologique permettant de faire une récolte déjà la première année, cela devrait être un atout non négligeable en sa faveur et inciter quelques professionnels à essayer, ce qui dans le contexte actuel, ne correspond pas à une prise de risque, bien au contraire.

Pourquoi faire ce choix ?

Premièrement: pour une question de budget.

L'investissement tout à fait raisonnable que demande la mise en place d'un rucher écologique est tout indiqué pour celui qui veut commencer à peu de frais.
Le matériel est très limité, les ruches sont très simples, il n'y a pas de cadre, pas de cire gaufrée, juste de quoi faire les amorces des rayons, pas d'extracteur, la pièce la plus coûteuse étant le maturateur qui peut très bien être acheté d'occasion. Il ne servira d'ailleurs pas à faire « mûrir » le miel, mais simplement à le recueillir lors de l'extraction qui se fait le plus simplement du monde par gravité, en s'écoulant des rayons brisés et écrasés que l'on y dépose.

Deuxièmement: pour les prestations minimes que demande cette méthode.

La visite des ruches se fait très simplement sans les ouvrir. Il suffit d'être un bon observateur et de savoir ce qu'il faut regarder avec attention.

Troisièmement: pour la qualité du miel que cette méthode permet de produire.

Effectivement, le miel qui est issu de la ruche écologique est un miel sauvage. Un miel pur de très grande qualité, tel qu'il n'en existe pratiquement pas à l'heure actuelle sur le marché. Un miel qui a mûri naturellement dans des alvéoles de cire fraîches, et qui est juste à point. Un miel qui n'est pas turbiné par l'extracteur et qui de ce fait, a gardé tous ses composants, même les plus volatils. Un miel qui passe de la ruche dans les pots en quelques heures sans subir la moindre manipulation d'aucune sorte. Le meilleur des miels.

Quatrièmement: pour l'absence de produits chimiques dans les ruches.

Cette méthode permettant en effet d'éviter totalement l'usage de produits chimiques dans les ruches. Cet usage de produits hautement toxiques s'étant généralisé et intensifié pour combattre un varroa qui s'immunise doucement mais sûrement, il faut recourir aujourd'hui à des produits de plus en plus puissants et traiter de plus en plus longtemps. Et malgré que certaines règles soient d'application dans leur utilisation, règles qui ne sont pas toujours respectées, il serait vain de penser qu'il est possible de préserver les ruches, les cires et les produits de ces ruches d'une contamination par les produits actifs.

Cinquièmement: pour le respect du mode de vie naturel de l'abeille.

La méthode étant basée sur le mode de vie naturel de l'essaim sauvage, les abeilles retrouvent très vite la vigueur nécessaire pour se défendre contre les maladies et les parasites.
Au début de l'expérience, il peut y avoir quelques problèmes dus à la faiblesse des colonies qui sont forcément issues de ruches modernes, à moins d'avoir la chance de recueillir un essaim vraiment sauvage, mais si elles parviennent à s'installer dans le contexte écologique, on est sûr d'avoir toujours des abeilles en bonne santé, sauf accident toujours possible malheureusement. Le risque zéro n'existant pas.

Sixièmement: pour le mode d'hivernage très sécurisé que cette ruche écologique propose.

L'hivernage est une épreuve assez dure pour une colonie d'abeilles, surtout si elle se trouve dans une ruche « moderne ». Dans la ruche écologique, et nous y reviendrons en détail, l'hivernage ne pose aucun problème et s'effectue dans les meilleures conditions possibles. Les abeilles ayant à leur disposition comme à l'état sauvage, une grande quantité de miel qu'elles ont stocké et qu'on leur a laissé, de la propolis à profusion, du pollen, et un habitat sain et bien dimensionné qui leur assure une parfaite protection contre le froid et les maladies.

De plus, si l'on a pris soin de choisir judicieusement l'emplacement du rucher, et que la flore du périmètre de butinage est saine et hors d'atteinte de toute pollution, on ne devra pas craindre que les réserves stockées soient un danger quelconque pour la colonie en cours d'hivernage. Je fais allusion ici à du pollen parfois contaminé par des pesticides agricoles et qui font effet à retardement. Mais dans ce cas, c'est l'apiculteur qui est responsable pour n'avoir pas su choisir un périmètre de butinage qui soit hors d'atteinte de ces poisons.

Et enfin, il ne faut pas oublier le côté enseignement et découverte du monde des abeilles, le vrai, et de leur environnement naturel dans lequel elles sont remarquablement intégrées. Ce qui est une aventure passionnante. A les regarder vivre, travailler comme elles le font, en découvrant une organisation qui s'avère remarquablement organisée, parfaite, parfois très dure, mais terriblement efficace, on reçoit une très grande leçon de sagesse et d'humilité.

Sans oublier qu'avec cette apiculture écologique, nous ne sommes plus dans une démarche d'exploitation de l'abeille, mais dans une démarche de sauvegarde et de protection, avec des principes forts tels que le respect pour cet insecte qui nous apporte la vie, et le partage avec lui des produits de la ruche.

Dernier argument :
Faut-il attendre que les abeilles soient encore plus gravement touchées, que le varroa se soit immunisé de telle façon qu'il faille recourir à de nouveaux produits chimiques encore plus puissants ? L'escalade insensée qui est d'ailleurs déjà commencée, deviendra alors irréversible si elle ne l'est pas déjà, et dans un tel contexte, on peut sérieusement se demander ce que vont devenir le miel et les autres produits de la ruche ? Ne va t'on pas vers un grave problème de salubrité publique comme on en a déjà connu récemment pour d'autres filières, dans lequel le miel par trop contaminé par les produits toxiques, deviendrait un véritable poison responsable de maladies graves pour l'instant insoupçonnées ?
Et bien au-delà du miel et des produits de la ruche, ce qui est en jeu, c'est la pérennité de l'espèce et la pollinisation, qui sont les deux fonctions essentielles de l'abeille qui, n'en déplaisent à certains, n'a pas comme vocation première à fournir du miel à l'homme.
Nous courons allègrement à la catastrophe, et pour l'instant, à part cette méthode naturelle et peu coûteuse qui pourrait sauver l'abeille si elle était mise en application à une plus grande échelle, pour autant que l'on ne poursuive pas encore trop longtemps cette surexploitation désastreuse et l'empoisonnement des zones de culture, on ne nous propose pas d'autre solution que les produits chimiques. Et insensiblement mais sûrement, nous nous rapprochons dangereusement de la situation que connaissent déjà le Canada et les USA qui sont en déficit d'abeilles et d'insectes en tous genres et en déficit de pollinisation dans certaines régions pour lesquelles les propriétaires de cultures qui ont absolument besoin de cette pollinisation, sont obligés d'avoir recours à des "pollinisateurs" qui négocient bien cher cette fonction normalement naturelle et gratuite en louant des abeilles. Et en extrapolant, il n'est pas bien difficile d'imaginer la suite ! C'est à dire que dans un tel cas, une pollinisation correcte ne serait possible que moyennant finance.
C'est à méditer très sérieusement !
Et rappelons nous à ce sujet les propos attribués à Albert Einstein: « Si l'abeille disparaissait, l'humanité n'aurait plus que quatre années à vivre ». Auxquels j'ajouterais ceci: « Peu importe qui l'a dit, et si le terme de 4 années est plausible, l'essentiel c'est de se poser la question de savoir si par nos comportements, cette prédiction est susceptible de se réaliser. »

Aujourd'hui, avec cette toute nouvelle méthode qui revient aux sources, qui respecte l'abeille et son mode de vie naturel et sauvage, qui la protège d'un désastre annoncé, qui garanti au consommateur un produit plus pur, plus sain, une méthode qui ne sera jamais une menace ni pour l'abeille, ni pour l'homme, nous avons la possibilité de faire un choix. Nous entêter dans cette démarche d'exploitation de l'abeille et de recherche d'une rentabilité maximum dont l'issue fatale ne fait aucun doute, c'est une simple question de temps, ou bien changer radicalement de méthode, et en la respectant et en la protégeant le mieux possible, accepter de partager avec l'abeille le fruit de son travail.

L'abeille et l'homme ont tout à gagner à cette évolution qui devient de plus en plus urgente, mais ce dernier aura t'il assez de sagesse pour faire ce choix, aujourd'hui, on peut malheureusement en douter.

J-C. Guillaume